



Entente Castries Volley-ball

Assemblée Générale

Procès-verbal du 30 juin 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Entente Castries Volley Ball a été réunie le 30 juin 2023 au Domaine de Bannières à Castries.

Étaient présents : CORNELIE Sylvie, MOUTON Sidonie, ROUVIERE Thibaut, MESGUICH Jean-Jacques, MATEUS Daniel, ANDRE Louna, GUIBAL Andréa, GUIBAL Maria, HIVET Clémence, CHAZEL Marceau, SALA-SOULATGE Sophie, SALA-SOULATGE Tessa, FRANCO Francisco, ROME Séverine, HIERRY Christophe, HIERRY ROME Mathéo, MUZELIER Jérémie, VER HAEGEN Frédéric, HOUET Christophe, HOUET Cristelle, HOUET Nathan, FUZELLIER Emilie.

Pouvoirs : GALINDO Marion, DE MATOS Hélène, MATEUS Martine, JANOT Remi, BOURGEOIS Audrey.

Le quorum de 27 licenciés est atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Est nommé président de séance : Christophe HIERRY

Est nommée secrétaire de séance : Emilie FUZELLIER

Est nommée trésorière de séance : Séverine ROME



Entente Castries Volley-ball

Le Président rappelle l'ordre de jour :

- ❖ 1. Ouverture de l'AG par le président de l'Entente Castries Volley Ball.
- ❖ 2. Rapport moral du président sur l'année écoulée.
- ❖ 3. Bilan sportif de la saison précédente.
- ❖ 4. Présentation du rapport financier par le trésorier.
- ❖ 5. Présentation des projets et objectifs pour la saison à venir.
- ❖ 6. Élection des membres du comité directeur.
- ❖ 7. Questions et suggestions des licencié(e)s.
- ❖ 8. Clôture de l'Assemblée Générale.

Après débat entre les membres, le président de séance met aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- ✚ Lecture et adoption du rapport moral :
 - ✓ Le rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents

- ✚ Lecture et adoption du rapport financier :
 - ✓ Le rapport financier est adopté à l'unanimité des membres présents.

- ✚ Présentation et adoption du budget prévisionnel :
 - ✓ Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des membres présents.

- ✚ Détermination du montant des cotisations :
 - ✓ La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents.



Entente Castries Volley-ball

TABLEAU DES TARIFS :

PRIX DES COTISATIONS 2023-2024

M7 et Baby	110,00 €
Ecole de volley - M9	110,00 €
M11	150,00 €
M13	150,00 €
M15	160,00 €
M18	160,00 €
Régional (Séniors)	190,00 €
Loisirs	150,00 €

Application d'une remise "famille" dès 2 cotisations

10 % à partir de la 2ème licence puis 20 % pour les suivantes

Licences Beachs offertes

- ✚ Renouvellement des membres du Conseil d'Administration et désignation des membres du bureau.

Sont élus à l'unanimité des membres présents :

- Nombre de membres du bureau : 3

STATUT	NOM	PRENOM	ADRESSE	CODE POSTALE	VILLE	TELEPHONE
Président	HIERRY	Chirstophe	32 GRAND RUE	34160	SAUSSINES	06 36 92 49 46
Trésorière	ROME	Séverine	32 GRAND RUE	34160	SAUSSINES	06 36 95 13 47
Secrétaire	MATEUS	Daniel	509 RUE DE LA COMBE CAUDE	34090	MONTPELLIER	06 22 33 37 74



Entente Castries Volley-ball

- Nombre de membres du Conseil d'Administration : 4

STATUT	NOM	PRENOM	ADRESSE	CODE POSTALE	VILLE	TELEPHONE
Administrateur	HOUET	Christophe	16 RUE MARCELIN ALBERT	34740	VENDARGUES	06 80 84 35 25
Administrateur	HOUET	Cristelle	16 RUE MARCELIN ALBERT	34740	VENDARGUES	06 72 09 26 47
Administrateur	GUIBAL	Andréa	65 RUE FREDERIC BAZILLE	34160	CASTRIES	06 70 07 69 14
Administrateur	CORNELIE	Sylvie	13 PLACE CENECHAUSSÉE DE BEAUCAIRE	34080	MONTEPLIER	06 52 59 64 25

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts.

- ✓ La résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire, signé par le Président de séance.

A Castries, le 30 juin 2023

Signature du Président de séance

Christophe HIERRY